

#RECHERCHE - #DROIT - #INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Prix de thèse 2024 est attribué à Mme Maud RIVOLIER pour sa thèse portant sur « La communauté de travail. Étude juridique »

Paris, le 24 juin 2024 - Plus que jamais, l'excellence des avocats tient à la combinaison entre recherche académique et expérience professionnelle. Dans ce contexte, le cabinet Voltaire Avocats se distingue en organisant depuis plus de 15 ans un prix visant à valoriser la recherche en droit social. Faire connaître à la communauté des juristes, les travaux des docteurs en droit social ; participe au rapprochement entre le monde de l'Université et l'univers professionnel. La lauréate 2024, Maud RIVOLIER, a réalisé son Doctorat en droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, au sein de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne, sous la direction du Professeur Pierre-Yves Verkindt.

Le prix 2024 était ouvert à tout docteur en droit ayant soutenu une thèse rédigée en français dans une université française en 2023 et qui intéresse le droit social (droit du travail / droit de la sécurité sociale).

« Le droit social est une matière vivante qui évolue sans cesse. C'est pour cela que la prise de recul est nécessaire », souligne Maître David GUILLOUET, Associé-fondateur du cabinet Voltaire avocats.

Pour le cabinet, créer des liens entre les acteurs du droit et de l'université, entre étudiants, enseignants et praticiens, permet de nourrir la réflexion de tous et de faire avancer la pratique du droit du travail en entreprise.

« En donnant de la valeur à la connaissance, le cabinet a souhaité valoriser les travaux de recherche produits par de futurs universitaires ou professionnels du droit. En droit social particulièrement, la recherche académique est nécessaire à une meilleure pratique. Le jury lit avec grand intérêt les dizaines de thèses qui sont proposées chaque année », déclare Maître David GUILLOUET.

La lauréate 2024

Même si la délibération fut particulièrement ardue, la thèse de Maud RIVOLIER a su convaincre le jury par la rigueur de sa méthodologie et l'originalité de ses recherches. Sa thèse portant sur « **La communauté de travail. Étude juridique** » apporte une contribution précieuse permettant de nourrir la réflexion des praticiens.

Elle explore la notion de communauté de travail, au centre des controverses du droit collectif moderne depuis près de deux siècles. La communauté de travail, bien que rarement définie, s'adapte aux réalités collectives et évolue avec les bouleversements socio-économiques. La révolution numérique et les transformations économiques perturbent son existence, et la liberté accrue dans la négociation collective depuis 2017 pose des risques d'altération de sa conception. Pour la lauréate, la communauté de travail doit être réancrée pour garantir une expression collective effective des intérêts des travailleurs.

Le Prix de thèse VOLTAIRE / Liaisons sociales

Ce prix a vocation à :

- Récompenser les meilleurs travaux ayant permis l'attribution du grade universitaire de Docteur,
- Promouvoir les travaux de recherche universitaire sur le droit social,
- Favoriser la diffusion du savoir et encourager la recherche universitaire liée au droit social en lui offrant une large audience.

En 2024, le jury était composé des personnalités suivantes :

- Gilles AUZERO, Université de Bordeaux
- Jean-François CÉSARO, Université Paris II – Panthéon Assas
- Julien ICARD (Université Paris II – Panthéon Assas)
- David GUILLOUET : VOLTAIRE AVOCATS
- Guillaume SAINCAIZE, Docteur en droit et DRH

La lauréate recevra une gratification fixée à 5.000 euros à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix organisée le 12 septembre 2024.

La première de couverture de la thèse du lauréat sera publiée avec la mention « Ouvrage honoré par le prix de thèse VOLTAIRE / LIAISONS SOCIALES ».

<fin>

À propos de Voltaire Avocats

Créé en 2005, Voltaire avocats est un cabinet d'avocats spécialiste en droit social, dont la pratique se déploie dans les domaines du conseil, du contentieux et de la formation. Les 5 avocats associés du cabinet partagent une même capacité à résoudre des situations complexes dans les contextes les plus difficiles, une disponibilité totale pour les clients et la combativité dans la recherche de solutions innovantes. Reconnu pour sa haute technicité, le cabinet garde un lien fort avec la recherche : les associés enseignent des matières du droit social notamment à Paris II-Panthéon Assas et Lille. Le Prix de thèse Voltaire/Liaisons Sociales, qui récompense chaque année depuis 2007 un jeune chercheur en Droit social, a été créé pour renforcer les liens entre les mondes universitaires et professionnels. Basé à Paris et à Lille, le cabinet est également membre fondateur du réseau ILLN (International Labour Law Network) qui réunit des cabinets européens.

Plus d'informations sur : <https://www.voltaire-avocats.com/fr/> / <https://www.linkedin.com/company/voltaire-avocats/>

Contacts médias - Agence Ozinfos

Julia Sojic et Marie-Céline Terré
06 27 26 49 65/ 06 09 47 47 45
[**voltaireavocats@ozinfos.com**](mailto:voltaireavocats@ozinfos.com)